

Compte rendu du Conseil d'administration du 9 au 12 mai



LE MOT DU PRESIDENT

Chers collègues,

Cette année, l'ACD'OM entre dans sa 14^{ème} année. Deux fois l'âge de raison à l'échelle humaine mais aussi âge ingrat de l'adolescence.

Nous avons grandi en traversant au fil des ans tous nos territoires et tous les océans à travers trois mandatures différentes: 89/95, 95/01 et 01/07. Des élus ont changé mais l'esprit de l'ACD'OM, Association des communes d'outre mer, demeure.

Unis dans la diversité géographique, culturelle et politique, notre ambition est de poursuivre et de renforcer le partage de nos expériences respectives afin de nous enrichir mutuellement et solidairement.

Savoir d'où l'on vient et savoir où l'on est pour savoir où l'on va, telle est la quintessence de notre mission.

L'ACD'OM n'est pas un instrument de promotion individuelle mais une instance au service du développement de nos collectivités communales. Ainsi, nous sommes, d'abord, au service de l'association.

Le Président de l'ACD'OM.

Jean Claude CHRISTOPHE- Maire
adjoint de Gosier (Guadeloupe)

Numéro SPECIAL CA

XIV^{ème} CONGRES DE L'ACD'OM

16-17-18 NOVEMBRE 2005 EN GUADELOUPE

PROGRAMME DU CONSEIL

LUNDI 09 mai 2005 le Sud

Réunion à Pierrefonds.
8h30 à 13h30 Réunion du CA
14h Déjeuner
15h30 Visite de terrain
20h Dîner à l'hôtel

mardi 10 mai le Nord

7h00 Départ vers Saint Denis
9h00/11h30 Réunion de travail à la CINOR -
La Fonction publique territoriale
Présentation du dossier Réunion par Mme
HERBELIN, Directrice de l'association des
Maires
12h00 Déjeuner avec la CINOR (3 communes)
14h00 Visite de la Technopole à la Rivière
des Pluies
15h30 Réunion de travail
à La Région Réunion
20h00 Dîner à l'hôtel

mercredi

11 mai : l'Ouest

7h00 Départ vers l'Ouest
8h30 Accueil au TCO
9h00/11h30 Réunion de travail sur
la politique de la ville.
Présentation du TCO
12h30 Déjeuner avec le TCO (5 communes)
14h00 Visite de "Village Nature" à La Possession
20h00 Dîner offert par le Maire de St Pierre

jeudi 12 mai : l'Est

7h00 Départ vers l'Est
8h00 Arrêt à Sainte Rose sur les dernières
coulées volcaniques
10h00 Rencontre avec la CIREST (6 communes) -
Présentation du SCOT
12H00 Déjeuner avec la CIREST
14H30 Foire Agricole de Bras Panon
17H00 Accueil au Conseil Général
19H00 Aéroport

Abonnez-vous gratuitement à la
revue de presse hebdomadaire
ACDOM@france-acdom.net

LE BUREAU:

Président : Jean Claude CHRISTOPHE

Vice Présidents:

Martinique : Garcin MALSA

Guyane: Jean Pierre ROUMILLAC

La Réunion: Roland HOAREAU

Mayotte: Abdallah HASSANI

Polynésie: Dauphin DOMINGO

Nouvelle Calédonie: Harold MARTIN

Secrétaire Général: Lilian MALET

Adjoint: Isbert CALVADOS

Trésorier: Théogat BALZINC

Adjoint: Marie Lucile BRESLAU

Le 8 mai le bureau s'est réuni pour examiner les points à l'ordre du jour du conseil:

- Examen de la situation des organes de l'association
- Compte rendu de la réunion de bureau du 24 janvier
- Examen et approbation des comptes 2004
- Activités 2005
- XIV^{ème} Congrès

TOUT SAVOIR SUR L'ACDOM
rendez-vous sur notre site internet
<http://www.france-acdom.net>.

MOTION DE SOUTIEN AU MAIRE DE PAMANDZI (Mayotte)



Considérant l'agression dont a été victime, le 29 mars 2005, le Maire de Pamandzi, **M. Saïd ISSIAKA**, de la part des forces de l'ordre alors qu'il intervenait, ceint de son écharpe, pour calmer une manifestation d'administrés de sa commune,

Considérant la nécessité de faire respecter le magistrat communal dans ses fonctions,

Considérant l'indifférence dont ont fait preuve les responsables institutionnels dans cette affaire, ce dernier n'ayant reçu, à notre connaissance, aucune justification,

L'ACD'OM (l'Association des Communes D'Outre Mer), réunie à La Réunion en conseil d'administration le 12 mai 2005,

Exprime son soutien et toute sa considération au Maire de Pamandzi,

Demande à l'Etat et aux institutions de respecter le Maire dans les attributions qui lui sont dévolues par la fonction,

Invite ces mêmes responsables ainsi que les autres élus de la République, en particulier ceux de l'outre mer, à lui exprimer la même considération.

LES DECISIONS:

Les dates du congrès ont été arrêtées:
Les 16-17-18- novembre

Deux réunions préparatoires seront organisées par chaque Vice Président en juin et en août.

Le thème principal découle de la loi de décentralisation et de réforme de l'Etat dans sa partie Droits des sols et de l'aménagement du territoire.

Les déclinaisons:

- L'eau une denrée précieuse
- Outre Mer territoires de tous les risques,
- Energies renouvelables, entre discours et réalité
- La biodiversité : Avantage ou inconvénient

- Cotisations partagées également entre commune et communauté lorsque les deux sont adhérentes.
- Confirmation à l'unanimité du bureau tel qu'il a été élu le 24 janvier à Paris.
- Autorisation d'ester en justice pour annuler la décision du conseil d'administration du 10/11/2004.
- Approbation des comptes 2004
- Adoption du budget 2005
- Partenariat avec la FNSEM notamment pour le siège social de l'ACD'OM
- Les Vice présidents doivent jouer un rôle d'animateur pour leur territoire

LES ORIENTATIONS: L'ACD'OM FORCE DE PROPOSITION ET D'ACTION

L'ACD'OM constitue « un cadre permanent de réflexion, de proposition et d'action sur les questions de développement économique, social, culturel et de protection de l'environnement spécifique aux communes et groupements de communes d'Outre Mer ». (statuts)

Pour conforter le cadre permanent de réflexion, la mise en réseau des communes et des élus reste une priorité. Le partage d'expériences, appliqué à des territoires socio économiques très proches, est d'une richesse inestimable.

La réflexion continue afin de trouver des partenaires pour l'édition d'un magazine des décideurs de l'outre mer.

Améliorer les relations avec tous les partenaires institutionnels pour être écouté dans nos propositions.

Etre acteur de terrain à travers l'animation locale de nos territoires ainsi qu'à travers la mise en œuvre d'actions de formation dans trois directions: Les technologies de l'information et de la communication, le Développement durable et plus spécifiquement pour Mayotte, la décentrali-

sation.

S'ouvrir vers nos partenaires que sont les collectivités régionales, départementales et provinciales. Echanger également avec la Conférence des Communautés d'outre mer et la FNSEM pour aboutir à une grande manifestation annuelle des décideurs de l'outremer.

Pour reprendre une phrase du vice

président Roland HOAREAU :
l'ACD'OM a pris de la surface, il lui faut prendre maintenant de la profondeur et satisfaire les attentes des collectivités!

Une motion sur la Fonction Publique territoriale a été votée par le Conseil d'Administration reprenant celle adoptée en 2003 et 2004 et demandant à l'Etat une implication plus directe afin d'aboutir à une solution concertée Etat, collectivités et Syndicats.



Au Conseil Général avec M. Jean Jacques MOREL

Compte tenu de la convergence des analyses et des préoccupations, la Région Réunion a donné son accord de principe pour intégrer l'Association, d'autant plus que le prochain congrès, qui se tiendra en Guadeloupe à la fin de l'année, développera des problématiques intéressantes la Région. La future Association des Collectivités de l'Outre-mer aura alors un poids plus important pour défendre les intérêts ultramarins et montrer que ces collectivités peuvent, dans un esprit de développement durable et solidaire, prendre en compte les difficultés rencontrées pour en faire des atouts